



Mois de février  
2017

## Repas « Carnaval »

**Samedi 18 mars**

A la salle des fêtes de Pommerit-Jaudy

Avec Jessy Morgan

Organisé par le RPI Pommerit-La Roche



**Prenez date .....**

\*-\_\*-\_\*-\_\*-\_\*-\_\*-\_\*-\_\*-\_\*-\_\*-\*

## Soirées théâtrales

**Vendredi 31 mars à 20 h 30**

**Samedi 1er avril à 20 h 30**

**Dimanche 2 avril à 15 h**



à l'amphithéâtre du lycée Pommerit (3 € et 6 €)

Les Pas Tristes vont jouer pour les Dragonotes 22 (association de PLUZUNET qui œuvre pour les enfants polyhandicapés des centres de la Maison de l'Estran et de Trestel pour financer les activités extra-médicales et les sorties des enfants. Deux pièces : « L'île au Trégor » et « Ça va très bien se passer ! ».

# INFOS MAIRIE

- ❖ **Conseil municipal** : il aura lieu le lundi 27 février à 20 heures.
- ❖ **Recensement militaire** : les personnes nées (fille et garçon) en janvier, février, mars 2001 doivent se faire recenser au secrétariat de la Mairie. Apporter le livret de famille
- ❖ **Lattes « lieu-dit »** : si vous avez constaté la disparition de lattes indiquant votre « lieu-dit », nous vous demandons de le signaler rapidement à la mairie. Nous allons faire une nouvelle commande prochainement.
- ❖ **Pièges à frelons** : nous invitons les Pommeritains à venir retirer un piège à frelons à la mairie.
- ❖ **Chiens** : il vous est demandé de bien vouloir tenir vos animaux en laisse.
- ❖ **Poubelle** : Nous avons reçu des plaintes pour les poubelles renversées.
- ❖ **Dossier Médical Partagé et facilitez votre suivi médical** : l'assurance maladie des Côtes d'Armor vous invite à créer votre Dossier Médical Partagé. Traitements, résultats d'examens, antécédents médicaux.... Le Dossier Médical Partagé conserve précieusement vos données de santé en ligne. Il vous permet de les consulter et de les partager de manière hautement sécurisée avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital. Pour créer votre DMP, connectez-vous sur [www.mon-dmp.fr](http://www.mon-dmp.fr) muni de votre carte vitale.
- ❖ **Futurs parents** ? L'Assurance Maladie vous accompagne. La CPAM, la CAF, la PMI et le réseau périnatal proposent des réunions d'information pour accompagner les femmes enceintes dans leur maternité. Vous aussi, inscrivez-vous à cette rencontre d'environ 1 h 45 pour échanger sur vos droits, les démarches à accomplir, les examens recommandés et les conseils pratiques. Renseignements et inscriptions au 36 46 ou sur [ameli.fr](http://ameli.fr).
  - à Guingamp, les mardi 07 février et 16 mai à 14 h 30 au Centre Social rue Hyacinthe
  - à Lannion, les jeudi 23 février et 15 juin à 14 h 30 Centre social 29 bd Armor.
- ❖ **Parking pour covoiturage** : le parking près de la boulangerie est disponible pour le covoiturage. Le petit parking, près du rond-point doit rester disponible pour le voisinage. Merci pour votre compréhension.
- ❖ **Collecte du textile dans la borne derrière le presbytère** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, 2,3 tonnes de textile ont été collectées sur la commune, soit 1,3 kg par habitant. Emmaüs vous remercie et rappelle que vous pouvez déposer les vêtements (sauf mouillés et très tâchés), la maroquinerie, les chaussures liées par paire et le linge de maison dans des sacs de 30 litres bien fermés. Merci pour votre coopération.
- ❖ **MSA** : tous les assurés de la MSA devront prendre rendez-vous par téléphone au 02 98 85 79 79 ou [msa-armorique.fr](http://msa-armorique.fr) sur « mon espace privé
- ❖ **Autorisation de sortie du territoire** : elle est obligatoire pour tous les mineurs qui se déplaceront à l'étranger. Le document est accessible sur le site internet « [service-public.fr](http://service-public.fr) » ou à la mairie.
- ❖ **Ti Jikour « Parenaire de Amapa »** : depuis le 23 novembre dernier Ti Jikour – l'association d'aide à la personne, d'accompagnement et de soins à domicile du Vieux Marché a pris la décision de s'adosser à l'AMAPA, une association plus grande faisant partie de la branche médico-sociale du groupe Docte Gestio. Grâce à ce rapprochement, les usagers pourront garder leur service de proximité et l'ensemble des emplois a été préservé. Ti Jikour bénéficiera désormais du soutien administratif et organisationnel mais également de la visibilité et du rayonnement national de la marque AMAPA. Créée il y a 54 ans, cette dernière est une association à but non lucratif, elle partage les mêmes valeurs d'écoute, de proximité et de solidarité qui animent depuis toujours Ti Jikour. Avec les Côtes d'Armor, le réseau AMAPA continue ainsi à se développer et compte désormais 58 agences, services et établissements implantés dans 14 départements. Ses 2 850 collaborateurs accompagnent quotidiennement près de 21 000 personnes fragiles et familles dans une exigence de qualité de service en amélioration constante. Il propose : aide et accompagnement à la personne, soins à domicile, téléassistance et portage de repas. Contact : 5 Hent Becheneg 22420 LE VIEUX MARCHE – 02.96.38.85.38

# LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES



Le nombre de nids se multiplie très rapidement. Pommerit n'échappe pas à ce phénomène. Nous devons collectivement lutter contre ce fléau.

C'est pourquoi, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- **Piège à frelons** : ces pièges sont à mettre dans votre jardin **en mars**. Prendre une bouteille en plastique, y mettre de la bière de préférence de la brune, du vin blanc, du sirop au fond de la bouteille. Clipser le piège sur la bouteille et l'accrocher à un arbre. Le conseil a décidé d'offrir un piège à chaque famille. Celui-ci est à prendre en mairie dès à présent (gratuit). Le coût est pris en charge par la commune (coût : 1.50 € HT).
- **Destruction des nids de frelons** : la commune va passer une convention avec « Lannion-Trégor-Communauté, pour participer au coût de la destruction. Cette convention permettra de prendre en charge une partie du coût financier pour les particuliers.

## CHEQUE ENERGIE

Le chèque énergie est expérimenté dans les Côtes-d'Armor en remplacement des tarifs sociaux de l'énergie. Il a été envoyé à tous les bénéficiaires en mai 2016. Il peut être utilisé pour payer les factures d'énergie (gaz, électricité, fioul...) jusque mars 2017. Plus d'informations au 08 05 20 48 05 ou sur : [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr).

L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la mise en place d'un « chèque énergie » qui remplacera les tarifs sociaux actuels de l'électricité et du gaz.

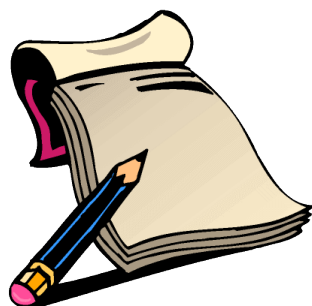
Simple d'utilisation, le chèque est envoyé une fois par an au bénéficiaire, qui n'a aucune démarche à effectuer pour le recevoir. Celui-ci peut l'utiliser pour payer un abonnement ou directement une livraison d'énergie. Le remboursement du chèque aux fournisseurs d'énergie se fait sous 15 jours. Qu'est-ce qui change ? Les tarifs sociaux de l'énergie ne concernent actuellement que le gaz et l'électricité, tandis que le chèque énergie est utilisable avec tous les types d'énergie.

Bénéficiaires : toutes les informations utiles sur le portail [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr). Je consulte le guide d'utilisation du chèque énergie et la liste des professionnels tenus d'accepter le chèque énergie. Dans mon espace personnel, je peux vérifier la validité de mon chèque énergie et payer directement en ligne attribuant mon chèque au fournisseur d'énergie de mon choix. Les chèques sont utilisables jusqu'au 31 mars.

Si vous prétendez en bénéficier, contactez immédiatement le 08 05 20 48 05 ou contactez la mairie.

## LES BLES D'OR

**Mercredi 8 février**, assemblée générale à 15 heures, suivie de l'intervention de la gendarmerie et du Président de Groupama sur les vols et arnaques.



# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

- **Intervention de Janine LE BECHEC, Présidente du Syndicat de Kerjaulez :**

Il a été constitué en 1985, entre les syndicats du Jaudy, de Kerloazec et de la Presqu'île de Lézardrieux afin d'apporter au réseau de distribution d'eau potable des syndicats mentionnés ci-dessous, un appoint d'eau complémentaire ; d'assurer une interconnexion entre les réseaux de distribution des collectivités membres afin de permettre une meilleure gestion de ressources en eau disponible dans la région. Une station de traitement de l'eau a été construite, et les sites de captages du Launay et de Campors-Stang Bizien ont été protégés, boisés. Les forages sont entretenus, en 2016, un 2<sup>ème</sup> réservoir (1000 m<sup>2</sup>) de stockage à la station ainsi que la réalisation d'une bâche complémentaire de décantation des eaux de lavage a été réalisé.

- **Le point sur les travaux :**

- Cantine : fin des travaux pour le 27 janvier. Portes-ouvertes organisées lors de la cérémonie des vœux. Des photos « des enfants du monde », prises par Pierre LE CABEC, vont être installées dans la cantine.
- Salle des fêtes : les employés ont repeint les murs.
- 4<sup>ème</sup> classe : la dalle est coulée.
- Maison Lucas : devis en cours pour la douche à l'étage. Appel d'offre pour l'escalier.
- Voirie : les travaux « Rue de la Mairie » vont commencer mi-février.
- Gaz : le marquage est fait dans la « Rue de l'argot ». Les travaux ont commencé.
- Le bassin de rétention au lotissement « Le Prajou » a été clôturé.

- **Programme de voirie : Honoraires maîtrise d'œuvre**

Le taux est de 4.78 % pour les honoraires.

- **Lotissement du Prajou II : Proposition Côtes d'Armor Habitat**

Quatre pavillons locatifs sociaux seront construits au Prajou. Les lots sont viabilisés et sont cédés par la commune à Côtes d'Armor Habitat pour l'euro symbolique. Côtes Armor Habitat versera 4 000 euros par lot à la commune.

- **Acquisition du terrain PIRIOU**

Il reste peu de lots au Prajou et il faut penser à un autre lotissement. Le terrain PIRIOU est à vendre. Un terrain de 3 804 m<sup>2</sup>. Proposition du conseil à 10 euros le m<sup>2</sup>.

- **Mise en place des représentations communautaires**

André LE MOAL, est délégué titulaire. Anne-Françoise TREBEDEN est suppléante.

- Commission « économie agricole » : Anne-Françoise TREBEDEN
- Commission « Scot et Urbanisme » et « enfance jeunesse » : Yves LE DIUZET
- Commission « Eau et assainissement » et impôts directs : Patricia LE GOAS
- Commission « habitat » : André LE MOAL

- **Frelons : Achat de pièges**

La commune engage une action contre les frelons asiatiques. Le Maire propose d'acheter des pièges à frelons (1.50 €) et d'en offrir un à chaque foyer. Accord du conseil municipal.

- **Questions diverses**

Actes de vandalisme dans les toilettes publiques et aux vestiaires au terrain de foot. Dépôt de plaintes à la gendarmerie.

## LES MESSES

Dimanche 5 février à 11 h à Pouldouran  
Dimanche 19 février à 11 h à Troguéry

Dimanche 12 février à 11 h à Quemperven  
Dimanche 26 février à 11 h à Berhet

